


| | | |
|---|---|---|
|  ACADÉMIE DE GRENOBLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> | FICHE DE POSTE Responsable du pôle maintenance | Catégorie d'emploi : A (Attaché / ASI / IGE) |
| | Rectorat de Grenoble | Service : DIL |
| Quotité de travail : 100% | Modalité de recrutement : publication d'une offre d'emploi | Agent : Titulaire ou contractuel |

Descriptif du service

La mission principale de la Division de la Logistique (DIL) est d'assurer pour les services du rectorat un fonctionnement optimal de la logistique (gestion matérielle, maintenance et sécurité, entretien général, reprographie, accueil téléphonique et physique, courrier).

Cette division assure également le suivi de l'ensemble des achats et des marchés des services académiques, et gère le budget de fonctionnement du rectorat.

Descriptif du poste

Le responsable du pôle maintenance assure l'organisation, la coordination et le pilotage des activités de maintenance et d'exploitation technique des bâtiments relevant du périmètre de la division logistique.

Il veille au maintien en condition opérationnelle des installations techniques, à la sécurité des personnes et des biens et au bon fonctionnement des équipements.

Activités principales :

Sur les 6 sites du rectorat de l'agglomération grenobloise, les 16 CIO de l'Académie de Grenoble, et les autres sites pour lesquels la division logistique est sollicitée.

Encadrement et organisation de l'activité

- Encadrer et animer une équipe de 6 agents de maintenance dont un référent travaux.
- Organiser, planifier et suivre les interventions de maintenance préventive et corrective.
- Apporter un appui technique aux agents dans la réalisation des interventions.

Pilotage de la maintenance technique

- Diagnostiquer les dysfonctionnements des installations et équipements techniques.
- Définir les interventions nécessaires et assurer leur suivi.
- Contrôler la conformité des travaux réalisés et la qualité des prestations.

Suivi des prestataires et des marchés de maintenance

- Assurer le suivi technique des marchés de maintenance (CVC, ascenseurs, portes automatiques, groupes électrogènes, etc.).
- Analyser les devis, vérifier leur conformité aux marchés et aux bordereaux de prix.
- Assurer l'interface technique avec les prestataires externes et suivre l'exécution des interventions.

Gestion des moyens techniques et budgétaires

- Participer à la planification des travaux et à l'optimisation de l'utilisation des ressources (budget, matériel, stocks).
- Contribuer au suivi des consommations énergétiques et proposer des actions d'amélioration.
- Participer à l'identification des besoins en maintenance et en travaux.

Coordination et communication

- Assurer la coordination avec les autres services du rectorat (DSI, DRAI, DEC, etc.).
- Informer la direction de la division des dysfonctionnements et des besoins identifiés.
- Contribuer à la circulation de l'information technique entre les services.

Activités complémentaires

- Remplacer ponctuellement le référent d'atelier en cas d'absence.
- Participer aux astreintes techniques de sécurité.

Positionnement du poste dans l'organisation

Le responsable du pôle maintenance est placé sous l'autorité de la cheffe de la division de la logistique.

Il encadre l'équipe de maintenance et travaille en coordination avec les autres services du rectorat et les prestataires externes.

Conditions particulières d'exercice

Localisation : Rectorat de l'académie de Grenoble, 7 place Bir Hakeim 38000 Grenoble.

Déplacements : oui, avec véhicule de service.

Télétravail : télétravail possible à l'issue de la 1ere année d'exercice.

Contraintes particulières :

- Astreintes de sécurité obligatoires (rémunérées 149 euros brut la semaine + heures supplémentaires en cas d'intervention) ;
- Permis B obligatoire (boîte de vitesse manuelle).

Descriptif du profil recherché

Compétences attendues :

- Connaissance des techniques du bâtiment et de la maintenance des installations techniques (CVC, équipements électriques et mécaniques, ascenseurs, etc.).
- Capacité à diagnostiquer des dysfonctionnements et proposer des solutions techniques adaptées.
- Expérience dans le suivi de prestataires et le pilotage d'interventions de maintenance ou de travaux.
- Connaissance des principes de maintenance préventive et corrective.
- Capacité à travailler en coordination avec différents services et acteurs internes.

- Capacité d'organisation, d'anticipation et de priorisation des interventions.
- Aptitudes relationnelles et capacité à encadrer une équipe technique.
- Aisance dans la communication écrite et orale (courriels, comptes rendus, échanges techniques).